

L'ANDRH et le cabinet FIDAL vous invitent à débattre sur les orientations récentes de la Cour de cassation :

- Quels arrêts après la loi sur la rénovation de la démocratie sociale ?
- Que reste-t-il du principe "à travail égal, salaire égal" ?

En tant qu'expert, Stéphane BEAL, avocat associé au cabinet FIDAL et animateur de la commission juridique de l'ANDRH se chargera d'identifier et de décrypter les arrêts importants, afin de vous aider à mieux en appréhender les conséquences.